



FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE

diffuse

Guide

De La petite enfance à La jeunesse

2024-2025

Chers enfants et parents,

La commune accorde une importance particulière à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse, au point d'en faire une priorité pour ce mandat. Cette politique publique, développée en lien avec les différents acteurs de l'éducation, contribue à l'épanouissement, l'autonomie et l'émancipation des enfants et des jeunes.

Au cours de ce mandat, nous avons progressivement mis en œuvre cette politique. Tout d'abord en intégrant les services extrascolaires et périscolaires au sein de la Municipalité, ceci non pas en raison de manquements de l'association qui les gérait auparavant, mais pour garantir une meilleure cohérence, continuité et qualité du service public.

Le directeur, du service enfance jeunesse créé à cet effet, a pris en charge l'organisation des différents accueils et la constitution d'une équipe d'animateurs qualifiés. De même, en collaboration avec la commune du Mesnil-Esnard, un club intercommunal pour les adolescents a également été créé.

Par ailleurs, nous avons amélioré la prise en charge des très jeunes enfants en augmentant la capacité d'accueil de la crèche des 3 pommes, qui est passée de 35 à 40 places. Nous avons parallèlement renforcé les équipes et créé une structure adaptée pour un accueil de qualité. La mise en place de tarifs basés sur le taux d'effort, permettant aux familles les plus défavorisées d'accéder à la cantine scolaire, aux activités périscolaires et extrascolaires ainsi qu'à la crèche communale, constitue une deuxième étape de cette politique. Le repas à un euro, avec une participation de l'État, demeure un élément clé de cette politique tarifaire.

En outre, la commune met à disposition et entretient des infrastructures, comprenant à la fois des équipements anciens et des installations récentes ou rénovées. Une attention particulière a été accordée à la sécurité, à l'accessibilité et à l'inclusion, bien que des améliorations soient encore nécessaires.

Pour contribuer à l'épanouissement et la réussite éducative des enfants, la commune organise diverses actions au sein des écoles, telles que la semaine de la prévention routière, la semaine du sport et la semaine du goût, la semaine « défi assiettes vides ». D'autres initiatives visent à créer et maintenir les liens intergénérationnels, comme la venue des « anciens » pour déjeuner avec les enfants, favorisant ainsi l'échange et le lien social.

Toutes ces actions représentent un coût pour la commune. Chaque année, nous investissons plus de 300 000 euros en budget de fonctionnement (déduction faite des subventions et de la participation des familles), sans compter les coûts liés aux structures et à leur entretien.

Cet investissement en faveur de la jeunesse est justifié et essentiel, et ne doit pas être remis en cause, cependant, il est important d'en être pleinement conscient.

Je souhaite une belle rentrée aux enfants et aux parents.

Bien chaleureusement
Bruno Guilbert

Une mission au service des enfants et des jeunes

Chères familles,

La commune au travers de sa politique enfance-jeunesse s'engage à accompagner les enfants et les jeunes en favorisant l'épanouissement, l'autonomie et l'égalité des chances. Avec des équipements adaptés, des ressources humaines compétentes et des tarifs sociaux accessibles, la commune assure des infrastructures éducatives modernes et des services de qualité. En sensibilisant les jeunes aux enjeux sociétaux et écologiques, elle forme une jeunesse responsable et engagée, prête à devenir des citoyens actifs et conscients.

Une photo réussie de la Jeunesse franquevillaise

Une fois ces engagements réunis, nous sommes prêts à capturer l'essence de la jeunesse dans une photographie. Nous vous livrons les secrets de notre « recette » :

Entourez-vous d'un service éducation enfance jeunesse et citoyenneté performant et d'une équipe dynamique d'animateurs.

Choisissez le cadre des divers accueils des enfants (crèche, périscolaire, extrascolaire, club des Ados).

Prenez un enfant comme sujet principal, entourez-le d'attention et de bienveillance.

Rassemblez dans votre objectif, parents, enseignants, animateurs et associations afin de créer une scène harmonieusement orchestrée avec du dynamisme et du professionnalisme.

Relevez le tout d'une touche éducative.

Insérez progressivement les projets et actions des différents accueils à la scène principale.

Personnalisez votre photo en mettant en lumière la culture, le sport, l'écologie et le bien vivre ensemble.

Ajoutez des éléments caractéristiques locaux afin de garantir la pérennité de l'œuvre.

Enrichissez continuellement votre photo des expériences, des rires et des moments partagés pour saisir des instants authentiques.

L'enfant, sujet principal de cette photographie collective, bien entouré de tous ces éléments, se nourrira, se construira, grandira et, au fil du temps, deviendra un citoyen.

Admirez votre œuvre à tout moment ! Soyez patient et contemplez sans modération.

Liste des « ingrédients » :

Acteurs : Enfants, parents, enseignants, animateurs

Lieu : A la maison, à la crèche, au centre de loisirs, à l'école, au collège, au lycée, au sein des associations, dans les espaces culturels et publics

Durée de préparation : d'un jour à une vie entière

Actions : Collaboration, transmission, communication, construction, exploration

Astuces : Plaisir, écoute et bienveillance

Ce livret a été conçu pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Belle rentrée aux enfants...et aux parents,

Bien cordialement,

Maryse Bétous

1^{ère} adjointe déléguée aux affaires scolaires, au centre aéré et à la petite enfance 3



Sommaire

Le multi-accueil « Les 3 Pommes »

Présentation	6
Le fonctionnement	7
L'offre d'accueil	8
Nous retrouver	9

La vie scolaire 11-12

Le ramassage scolaire 13-14

La restauration scolaire 16-17

Le service Éducation Loisirs Citoyenneté

Le service	19
Le périscolaire	20
L'extrascolaire	21
Le Club des Ados	22
Le Conseil Municipal des Enfants	23

Le portail famille

Présentation	26-27
La tarification et facturation	28-30
Modalités de réservation et d'annulation	31

LES 3 POMMES

La commune s'engage dans sa volonté de soutenir les familles avec une offre de service de qualité, adaptée à leurs besoins :

- Un accueil dans un environnement sécurisant, stimulant et inclusif
- Une équipe pluridisciplinaire
- Des services de garde flexibles



PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE



Un Multi-Accueil au cœur de Franqueville-Saint-Pierre

La Crèche des 3 Pommes est un lieu d'accueil pour les jeunes enfants (0-3 ans) situé en plein centre de Franqueville-Saint-Pierre. Depuis son ouverture en 1998, cet établissement a su évoluer pour accueillir aujourd'hui 40 enfants dans des locaux rénovés, entourés d'un vaste jardin.

Une Équipe pluridisciplinaire dédiée à la Petite Enfance

L'équipe de la crèche, composée de professionnels expérimentés, veille au bien-être de vos enfants en étant à l'écoute de leurs besoins. Cette équipe comprend :

- 1 directrice
- 1 puéricultrice
- 1 infirmière, également référent santé et accueil inclusif
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 4 auxiliaires de puériculture
- 5 aides auxiliaires

Tous ces professionnels œuvrent autour des valeurs fondamentales de la crèche : **respect et confiance.**



UN FONCTIONNEMENT AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

L'équipe est attentive à définir des besoins d'accueil au mieux pour les familles.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, toute l'année à l'exception d'une semaine durant les vacances de Noël et de 4 semaines pendant l'été.

Elle propose un accueil régulier ou occasionnel, selon les besoins des familles, que ce soit pour une journée entière ou une demi-journée. Quelques places sont également disponibles pour l'accueil périscolaire (mercredi et vacances scolaires) pour les enfants de moins de 4 ans.



La Crèche des 3 Pommes est une crèche municipale relevant de la PSU (Prestation de Service Unique) CAF:

- Facturation au mois.
- Barème CAF selon vos revenus et composition familiale.
- Déduction de la participation CAF.
- Possibilité de faire une simulation de tarif sur le site «mon enfant.fr».



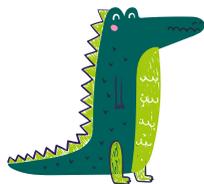
Modalités d'inscription:

- Dossier de demande à compléter.
- Commission en mars-avril pour la rentrée de septembre.
- Demandes en cours d'année possibles selon les places libres.



3

UNE OFFRE D'ACCUEIL PENSÉE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE ENFANT



3 espaces d'accueil
Des pièces d'éveil manuel et moteur
Un jardin aménagé



Projet pédagogique:

un travail d'équipe au
quotidien pour le faire vivre et
évoluer.

Les grands axes:

Sécurité affective,
motricité libre, détente
relaxation, accompagnement
de l'acquisition du langage
(signé bébé), découverte de
l'environnement, sortie de
quartiers.

Suivi de l'évolution des connaissances et pratiques en Petite Enfance et Formations des agents (journée pédagogique, formation, colloque Petite enfance, réseaux)

Travail en **partenariat** : Bibliothèque de Franqueville, PMI, RPE (Relais Petite Enfance)

Projets : Intervenante musicienne, Semaine du goût, semaine Petite enfance (...)

Temps forts partagés avec les familles : Fêtes de l'année et temps de convivialité, ateliers partagés (pâtisserie, massage bébé...), rencontres avec l'équipe ...



4 NOUS RETROUVER

Sur le site de la ville ou le portail famille :

www.franquevillesaintpierre.com

Lire le projet d'établissement, le Règlement de Fonctionnement, le Projet Pédagogique.

Venir **sur place** rencontrer la directrice avant de remplir le dossier de demande

Adresse : sente des Forrières 76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mail : les3pommes@franquevillesaintpierre.com

Ligne directe : 02 35 80 39 90



Des questions sur le choix du mode de garde de votre enfant, nos collègues du **Relais Petite Enfance (RPE)** vous accompagnent.

Le Relais Petite Enfance Itinérant du Plateau Est de Rouen est un lieu d'échanges, d'informations, de médiation, de rencontres, de discussions entre parents et assistant(e)s maternel(le)s. Service public gratuit.

Les permanences ont lieu uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi ainsi que les mercredis et les samedis matin.

Mail : rpe@plateau-est.fr

Ligne directe : 02 32 86 52 41 / 06 23 54 87 41

Adresse : 78 rue Pasteur 76240 Le Mesnil-Esnard (dans les locaux du Syndicat de Gestion)

LA VIE SCOLAIRE

La commune place l'éducation et le bien-être de ses jeunes citoyens au cœur de ses priorités. Afin de soutenir les familles et garantir une scolarité de qualité pour tous les élèves, la commune a mis en place une série de mesures et de services dédiés à la vie scolaire.

1 VIE SCOLAIRE

Les écoles de la commune accueillent les élèves de la petite section au CM2.

1/ PRÉSENTATION DES ECOLES

Il existe 3 écoles publiques sur la commune :

L'école maternelle Le Petit Poucet

Classes : 2

Directrice : Madame Gaëlle VINCENT

Adresse : 577 rue du Général de Gaulle - 76520 Franqueville-Saint-Pierre

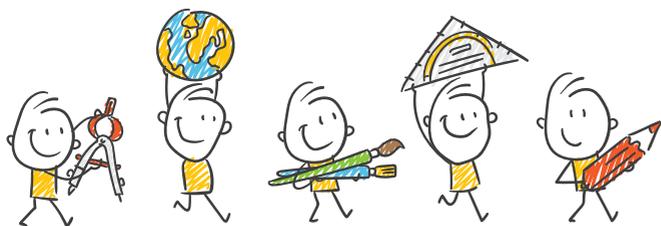
Téléphone : 02 35 79 88 95

E-Mail : 0762905v@ac-normandie.fr

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h35 à 11h35 et de 13h20 à 16h20.

Les enseignants accueillent les élèves dix minutes avant les heures d'entrée.



L'école maternelle Louis Lemonnier

Classes : 5

Directrice : Madame Denise BOUST

Adresse : Place Marcel Ragot - 76520 Franqueville-Saint-Pierre

Téléphone : 02 35 80 91 31 (entre 13h45 et 14h45)

E-mail : 0762483l@ac-normandie.fr

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Les enseignants accueillent les élèves dix minutes avant les heures d'entrée.



L'école élémentaire Louis Lemonnier

Classes : 14

Directeur : Monsieur Benoît PETIT

Adresse : Place Marcel Ragot - 76520 Franqueville-Saint-Pierre

Téléphone : 02 35 80 23 92 / 06 76 23 26 40

E-mail : 0762482k@ac-rouen.fr

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Les enseignants accueillent les élèves dix minutes avant les heures d'entrée.



Remarque : Chaque école a son propre règlement intérieur. Les familles sont invitées à le lire attentivement et à le signer en début d'année scolaire.

2/ PROCÉDURES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page dédiée sur le site internet de la Ville : Inscriptions scolaires (www.franquevillesaintpierre.com > rubrique Éducation > Inscriptions scolaires).

3/ INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

Site internet de la circonscription de Darnétal dont dépendent les 3 écoles :

www.darnetal.circonscription.ac-normandie.fr

Site du ministère de l'éducation nationale :

www.education.gouv.fr

Calendrier scolaire 2024-25 :

www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-100148

4/ VOTRE CONTACT MAIRIE :

Service Vie Scolaire : Mme Cécile ENGRAND

Bureau situé au-dessus de la maternelle Louis Lemonnier

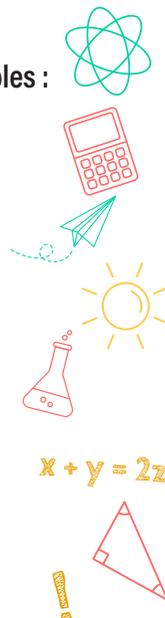
Place Marcel Ragot - 76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

E-mail : ecoles@franquevillesaintpierre.com

Téléphone : 06 85 05 80 81

Site : www.franquevillesaintpierre.com

Accueil physique : sur rendez-vous





La Commune propose un service de ramassage scolaire facultatif pour les écoliers de Franqueville, de la petite section au CM2, partiellement subventionné par la Métropole Rouen-Normandie. Ce service est accessible aux élèves, dans la limite des places disponibles, uniquement pendant les jours de classe, c'est-à-dire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et soir.

Ce service est également mis à disposition des élèves de l'école maternelle Le Petit Poucet pour leur permettre de rejoindre l'accueil périscolaire du soir à l'école maternelle Louis Lemonnier. Le transport est assuré par un prestataire sous contrat spécifique, indépendant du réseau Astuce, et l'encadrement des élèves est pris en charge par des agents municipaux.

Ce service de transport scolaire vise plusieurs objectifs :

- Faciliter la vie des parents qui ne peuvent pas accompagner ou récupérer leurs enfants aux heures d'entrée et de sortie de l'école,
- Garantir que les enfants soient transportés dans un environnement sécurisé et convivial,
- Promouvoir le respect des règles de vie en collectivité.

Pour assurer le bon fonctionnement du service, un règlement intérieur et une charte de bonne conduite ont été établis. Ces documents doivent être lus et acceptés par les élèves utilisateurs et leurs parents ou tuteurs légaux.

Les circuits et horaires **ALLER** en période scolaire sont les suivants :



Jours de fonctionnement	Lundis, mardis, jeudis et vendredis
Noms de arrêts	Heure de passage
Départ - Place Marcel Ragot	7h45
rue Alexandre Saas - arrêt «Le Faulx»	7h50
rue Alexandre Saas - arrêt «Nation»	7h51
rue des Manets - arrêt «Charles Péguy»	7h53
rue de la République - arrêt «Gabriel Crochet»	7h57
rue Pasteur	8h00
rue Corneille / rue Val aux Daims	8h03
rue du Val Thierry	8h08
rue Jehan Ango	8h12
rue des portes de Franqueville (à côté de Citroën)	8h15
route de Paris - arrêt «Maréchal Leclerc»	8h17
Lycée Galilée rue de Belbeuf	8h21
Ecole maternelle Petit Poucet rue Général de Gaulle	8h27
Arrivée : Place Marcel Ragot	8h35

Les circuits et horaires **RETOUR** en période scolaire sont les suivants :

Jours de fonctionnement	Lundis, mardis, jeudis et vendredis
Noms de arrêts	Heure de passage
Départ - Ecole maternelle Petit Poucet rue Général de Gaulle	16h20
Place Marcel Ragot - rue Jean Mermoz	16h45
rue Alexandre Saas - arrêt «Le Faulx»	16h50
rue Alexandre Saas - arrêt «Nation»	16h51
rue des Manets - arrêt «Charles Péguy»	16h53
rue de la République - arrêt «Gabriel Crochet»	16h56
rue Pasteur	16h59
rue du Val aux Daims	17h01
rue du Val Thierry	17h04
rue Jehan Ango	17h07
rue des portes de Franqueville (à côté de Citroën)	17h09
route de Paris - arrêt «Maréchal Leclerc»	17h13
Lycée Galilée rue de Belbeuf	17h18
Arrivée rue de la République (ancienne Mairie)	17h23



LA RESTAURATION SCOLAIRE

La commune s'engage activement pour une restauration scolaire de qualité et respectueuse de l'environnement :

- En proposant des repas équilibrés et variés, favorisant les produits locaux et de saison.
- En initiant les enfants au goût et à l'équilibre alimentaire.
- En sensibilisant les enfants au gaspillage alimentaire.
- En instaurant le tri des biodéchets, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.

Ces actions reflètent l'engagement de la ville envers la santé, le bien-être des enfants et la durabilité écologique.

1

LA RESTAURATION SCOLAIRE



La restauration scolaire se déroule sur 4 sites, représentant en moyenne, un total de 510 couverts.

- **Crèche** : 40 couverts, livrés en liaison chaude avec service à table.
- **École du Petit Poucet** : 50 couverts, livrés en liaison chaude avec service à table.
- **École Maternelle Lemonnier** : 120 couverts, livrés en liaison chaude avec service à table. Les grandes sections de la maternelle Lemonnier (50 couverts) déjeunent au restaurant scolaire de l'école élémentaire.
- **École Élémentaire Lemonnier** : 300 couverts, avec restauration sur place et service au self.

Les repas sont préparés sur place dans notre cuisine centrale au sein de l'école élémentaire Louis Lemonnier et sont servis entre 11h45 et 13h30. Notre prestataire, Dupont Restauration, collabore avec l'équipe de cuisine municipale pour assurer la fabrication des repas.

Les menus proposés par le cuisinier sont vus et validés par la diététicienne de Dupont Restauration. Ils sont soumis aux représentants de parents d'élèves, en présence de jeunes conseillers du Conseil Municipal des Enfants lors des commissions de restauration scolaire. Un repas à thème est proposé chaque mois, ainsi qu'un repas spécial élaboré par les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME), favorisant ainsi leur participation avec l'équipe de cuisine.

Plan alimentaire individuel (PAI)

Si un enfant souffre d'une intolérance ou d'une allergie alimentaire, il sera accueilli au restaurant avec son plan alimentaire individuel (PAI). Après une consultation médicale et l'éviction des aliments allergènes, un dossier sera constitué, permettant à votre enfant de déjeuner avec ses camarades. La famille pourra également préparer un panier repas qui sera conservé dans une glacière et distribué à l'heure du déjeuner.

Des actions de Sensibilisation

Dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, diverses actions sont proposées tout au long de l'année, telles que la semaine «Manger Bio local», le défi «Assiettes vides» et la «Semaine de la pesée».

Ces initiatives ont pour objectif de faire découvrir aux enfants des produits locaux et biologiques, tout en les sensibilisant à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

Le tri des biodéchets

Les actions de tri sélectif des biodéchets réalisées par les enfants visent à réduire le gaspillage alimentaire et à diminuer l'impact environnemental de notre restauration scolaire. Lors du débarrassage des plateaux, les enfants trient les déchets via une banque de tri. Ceux-ci sont ensuite ramassés quotidiennement par les services techniques et transportés au point d'apport volontaire communal pour être transformés en compost.



Informations

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site de la ville, allez sur l'onglet éducation. Vous pourrez y trouver des informations sur les écoles et les menus. Pour toutes inscriptions à la cantine vous pouvez aller sur le site **BL enfance** et créer votre espace personnel (si besoin).

**LE SERVICE
ÉDUCATION,
LOISIRS,
CITOYENNETÉ**

La commune s'engage à offrir un environnement favorable et des services de qualité à ses jeunes citoyens et leurs familles. Dans le cadre de sa politique centrée sur le bien-être et le développement des enfants et des adolescents, la municipalité a mis en place une variété de services, dont le périscolaire, l'extrascolaire et le Club des Ados.



LE SERVICE ÉDUCATION LOISIRS CITOYENNETÉ

La commune propose un ensemble de services destinés aux familles, aux enfants et aux jeunes. Le Service Éducation Loisirs Citoyenneté est chargé de la gestion des divers lieux et de l'organisation d'activités encadrées par des animateurs qualifiés tout au long de l'année.

Accueil Périscolaire élémentaires et maternelles :

- Matin, midi, soir.
- Mercredi.

Les vacances scolaires (fermé aux vacances de fin d'année) :

- Automne, Hiver, Printemps, Été
- Séjours et camps

Le CDA (Club Des Ados) :

- Mercredis après-midi.
- Vendredis fin d'après-midi.
- Les vacances scolaires.

CME (Conseil Municipal des Enfants)

Le service Éducation Loisirs Citoyenneté se compose de :

- 1 Responsable de service.
- 3 Responsables de secteurs.
 - Périscolaire (matin, midi, soir, mercredi) .
 - Extrascolaire (CME, vacances, séjours, camps).
 - ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles affectés auprès des enseignants de maternelle*).
- 2 Directeurs périscolaire.
 - Mercredi.
 - CDA.
- 11 Animateurs.
- 7 ATSEM.



QUAND ?**Le matin - avant la classe (7h30-8h30)**

Des pôles d'activités thématiques sont proposés, adaptés aux besoins et au rythme de chaque enfant.

Le temps méridien (11h45 à 13h30)

Les enfants sont accompagnés lors du déjeuner par les ATSEM en maternelle et par un animateur en élémentaire. Des ateliers adaptés sont organisés pour chaque groupe avant la reprise des cours.

Le soir - Après la classe (16h30 à 18h30, récupération possible à partir de 17h30) :

Les animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie des classes, partagent un goûter avec eux, animent divers ateliers permanents et proposent des activités en fonction des demandes des enfants. Des moments dédiés leur permettent également de gérer et organiser leur temps de loisirs.

Les mercredis (7h30 à 18h30) :

Les arrivées et départs sont échelonnés de 7h30 à 9h30 et de 16h45 à 18h30. Des projets ou thématiques sont mis en place entre chaque période de vacances. La réservation est possible à la demi-journée, avec ou sans repas.

OÙ ?

Deux lieux d'accueil :

- Un pour les élèves de l'école élémentaire, situé à l'école Louis Lemonnier Élémentaire.
- Un pour les élèves de maternelle, situé à l'école Louis Lemonnier Maternelle.



Les enfants de l'école du Petit Poucet bénéficient également de ces services. Le matin, ils sont déposés par leurs familles à l'accueil périscolaire Louis Lemonnier, puis accompagnés à pied jusqu'au Petit Poucet. Le soir, après l'école, ils prennent le car de ramassage scolaire pour rejoindre l'accueil périscolaire Louis Lemonnier. Ces trajets sont encadrés par des agents municipaux.

POURQUOI ?

Le temps périscolaire est un moment de vie collective qui fait le lien entre l'école et la famille, tout en étant complémentaire au temps scolaire. C'est un espace éducatif où chaque enfant est encouragé à s'épanouir et à grandir à son propre rythme au sein d'un groupe. L'objectif est de permettre aux enfants de se réapproprier leur temps de loisirs, en mettant l'accent sur la découverte et l'apprentissage du vivre-ensemble. Les activités et projets proposés par l'équipe d'animation, notamment pendant le temps méridien, sont conçus pour favoriser ces objectifs.



L'EXTRASCOLAIRE

QUAND ?

Les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires :

de 7h30 à 18h30 (arrivées/départs échelonnés de 7h30 à 9h30/15h45 à 18h30).

VACANCES D'AUTOMNE – du lundi 21 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024

VACANCES D'HIVER – du lundi 10 février au vendredi 21 février 2025

VACANCES DE PRINTEMPS – du lundi 7 avril au vendredi 18 avril 2025

VACANCES D'ÉTÉ – du lundi 7 juillet au mercredi 27 août 2025 – divers formats vont être proposés :

Semaines thématiques spécifiques (ex. cirque, comédie musicale...).

Mini-camps (colo de 5 jours et 4 nuits, ex. équitation, sports nautiques...).

Le service sera fermé pendant les vacances de Noël, du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.

OÙ ?

Deux lieux d'accueil :

- L'accueil pour les enfants en élémentaire se situe à l'école Louis Lemonnier Élémentaire.
- L'accueil pour les enfants en maternelle se situe à l'école Louis Lemonnier Maternelle.

QUI ?

Les enfants doivent être domiciliés ou scolarisés dans l'une des trois écoles publiques de la commune de Franqueville-Saint-Pierre.

POURQUOI ?

Les vacances offrent aux enfants une chance de profiter de leur temps libre d'une manière différente que pendant l'école ou en famille. L'accueil de loisirs est un espace de socialisation, favorisant le vivre-ensemble et la vie en collectivité.



4 LE CLUB DES ADOS - 11 À 17 ANS

QUAND ?

La ville renforce son engagement envers la jeunesse en proposant un Club des Ados intercommunal, en collaboration avec Le Mesnil-Esnard.

· EN PÉRIODE SCOLAIRE :

Le mercredi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 16h30 à 19h30.

· Pendant la période scolaire : ouvert le mercredi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 16h30 à 19h30.

· Pendant les vacances scolaires : accueil ouvert de 8h30 à 18h00.

VACANCES D'AUTOMNE : du lundi 21 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024.

VACANCES D'HIVER : du lundi 10 février au vendredi 21 février 2025.

VACANCES DE PRINTEMPS : du lundi 7 avril au vendredi 18 avril 2025.

VACANCES D'ÉTÉ : du lundi 7 juillet au mercredi 27 août 2025.

Divers formats seront proposés, comme des séjours et mini-camps.

Le club sera fermé pendant les vacances de Noël, du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.

OÙ ?

Le Club des Ados est situé à l'Espace Léonard de Vinci, 1 Rue Jehan le Povremoyne, Le Mesnil-Esnard.

QUI ?

Les jeunes résidant dans les communes de Franqueville-Saint-Pierre et de Mesnil-Esnard bénéficieront d'une priorité d'inscription.

Passé ce délai, les familles extérieures seront inscrites par ordre chronologique.

POURQUOI ?

Le Club des Ados est un espace conçu avec et pour les jeunes. Il permet de mettre en œuvre des projets en mobilisant les moyens et compétences des communes pour répondre aux aspirations des jeunes. L'équipe est à l'écoute pour orienter et organiser au mieux les activités du club. C'est un lieu d'accompagnement à la citoyenneté, de sensibilisation et de prévention.





Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un lieu d'expression pour les élèves de CM1/CM2 de la commune.

Son fonctionnement est encadré par des principes fondamentaux énoncés dans la Convention des droits de l'enfant.

Parmi ces principes, on retrouve notamment la liberté de conscience et d'expression, le respect de la laïcité, ou la notion d'intérêt de l'enfant.

Il fonctionne selon le modèle du Conseil Municipal avec des élections, des travaux en groupe de travail, des représentations en séances plénières et des votes.

L'objectif éducatif du CME pour les enfants est double :

- Permettre un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge
- Favoriser la gestion de projets par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

A l'image d'un conseil municipal d'adultes, les jeunes élus doivent réfléchir, discuter, décider puis mener à bien des actions, devenant ainsi des acteurs de la vie de la commune et porte-parole auprès de leurs camarades et des adultes.

Dans son fonctionnement, le CME se veut ludique et convivial pour les jeunes élus.

Protection de l'environnement  I
N
T
E
R
G
E
N
N
E
R
A
T
I
O
N

S  Olympiades intercommunales

C I T O Y E N N E T E  La rue aux enfants

L I D A R R  La chasse aux œufs

E N V I R O N N E M E N T  La chasse aux œufs

T Sensibilisation au handicap

E Lutte anti-gaspillage

Octobre Rose Les pièces jaunes



LE PORTAIL FAMILLE

Le Portail Famille est conçu pour être un outil pour les familles, son accès sécurisé centralise toutes les démarches administratives relatives à la petite enfance, l'enfance, et la jeunesse. Il offre la possibilité d'accéder facilement à une variété de services et de formalités administratives.

1 PRÉSENTATION DU PORTAIL FAMILLE

Comment aller sur le portail famille



Flashez le QR-code



ou

Allez sur internet

www.portail.berger-levrault.fr/MairieFranquevilleSaintPierre76520/accueil

Des fonctions simples et efficaces

Le Portail Famille simplifie l'accès aux réservations et annulations pour les activités péri et extrascolaires, facilite le paiement des factures, et permet de gérer les informations de santé de vos enfants. Cet outil offre non seulement un gain de temps précieux, mais accélère également le traitement des demandes.

Pour améliorer l'efficacité administrative et simplifier la vie quotidienne des citoyens, les services municipaux de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la restauration, et de la vie scolaire ont harmonisé leurs procédures sur le Portail Famille. Cela assure une expérience utilisateur cohérente et facilitée pour toutes les familles.

SUR LE PORTAIL FAMILLE



Vous pouvez ...

Nous contacter
via le formulaire
de contact

Gérer
vos documents

Rester informés

Réaliser votre demande
de réservation

Gérer votre
facturation

Pour ce qui concerne :

Étude
surveillée

Ramassage
scolaire

Club des
Ados

Restauration
scolaire

Accueil
périscolaire /
extrascolaire

Crèche



Retrouvez des fiches d'aides à l'utilisation du portail
famille sur le site internet de la ville :
www.franquevillesaintpierre.com >
Education > Portail Famille





2 LA TARIFICATION ET FACTURATION

La politique Éducation Enfance Jeunesse est l'une des priorités du mandat et c'est à ce titre qu'après la reprise en régie des activités péri et extrascolaires en 2022, la municipalité a souhaité revoir la tarification afférente à ces services publics.

En effet, l'ambition municipale est de conduire une politique éducative inclusive et émancipatrice tout en déployant un accompagnement social en faveur des familles les plus fragilisées. C'est pour cela que l'ensemble des tarifs a été revu dans sa philosophie, pour être plus en adéquation avec les besoins des familles et offrir un accès plus large aux services municipaux même aux foyers les plus fragilisés par le contexte économique.

Ainsi, après une étude détaillée de la fréquentation et des effets de la facturation communale, la municipalité a revu le modèle de tarification en supprimant les effets tranches de quotient familial et mettant en place une tarification au taux d'effort.

Ce modèle novateur pour notre commune offre une plus grande équité sociale puisque l'effort demandé aux familles est proportionnel à leurs ressources.

Pour 2024/2025, seuls les tarifs de la restauration collective ont été revus avec une hausse de 4.9%. Ce choix de majoration des tarifs de la restauration collective s'adosse aux révisions de prix qui touchent cette prestation de services.

Enfin, les premiers tarifs de restauration collective correspondant au dispositif soutenu par l'État « cantine à 1 € » sont maintenus avec un prix plancher à 0.65 € pour les quotients familiaux de moins de 300 et à 1 € pour les quotients familiaux entre 300 et 600.

Dans ces engagements au titre de cette politique Éducation, Enfance, Jeunesse, la commune entend maintenir son soutien à un accès plus équitable et ouvert aux familles.

Afin de préparer la rentrée, les familles peuvent à tout moment se connecter et faire une simulation des tarifs des services de l'Éducation, l'Enfance et de la Jeunesse en utilisant le simulateur mis à leur disposition (informations sur le simulateur p. 30)

Tarif par jour / ou par prestation délivrée	Taux d'effort	Tarif Plancher	Tarif Plafond	Tarif extérieur (hors commune)
Périscolaire matin	0,072%	0,25€	1,44€	2,02€
Périscolaire soir	0,161%	0,50€	3,22€	4,51€
Périscolaire mercredi journée	0,894%	3,16€	17,88€	25,03€
Périscolaire 1/2 journée sans repas	0,357%	1,26€	7,14€	10,00€
Périscolaire 1/2 journée avec repas	0,535%	1,89€	10,70€	14,98€
Accueil loisirs - vacances	0,894%	3,16€	17,88€	25,03€
Accueil loisirs - vacances Club des Ados	0,894%	4,73€	17,88€	25,03€
Accueil loisirs - Vacances Camps	2,00%	14,00€	44,00€	61,60€
Supplément sorties Club des Ados	0,28%	1,96€	6,16€	8,62€
Supplément - veillée	0,24%	1,68€	5,28€	7,39€
Supplément - nuitée	0,24%	2,38€	7,48€	10,47€

Tarif forfait mensuel	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond
Transport Scolaire	0,487%	2,77€	9,74€

Forfait par jour ou par prestation délivrée	T1 - QF<300	T2 300<QF<600	T2 - QF>600	Tarif Plancher	Tarif Plafond
Restauration scolaire	0,65€	1,00€	Taux d'effort : 0,226%	0,65€	4,51€

Adhésion annuelle	Franqueville-Saint-Pierre Le Mesnil-Esnard	Extérieurs
Périscolaire - Club des Ados (forfait annuel)	52,60€	73,64€

Une facture mensuelle

Aujourd'hui le rythme mensuel de facturation respecte le même calendrier pour tous les services.

Un travail de simplification de la facturation est en cours :
les familles utilisant plusieurs services recevront une facture globale.

Modalités de paiement

	CESU / e-CESU	Espèces	Chèque	TPE (Carte Bleue)	Prélèvement automatique	Chèques Vacances ANCV	Bons CAF-AVE	Paiement en ligne PAYFIP
Crèche	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Accueil de Loisirs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accueil périscolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Ramassage scolaire	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Restauration scolaire	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓

Paiement à l'accueil de la Mairie

lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h / 14h - 17h
jeudi : 8h30-12h / 14h - 19h **samedi** : 9h - 12h

Bureau du service Education Loisirs

Citoyenneté (au dessus de l'école
Maternelle Louis Lemonnier)

le mardi jusqu'à 18h30



Simuler mes tarifs

Un simulateur de facturation est à votre disposition sur le site de la Ville : www.franquevillesaintpierre.com > rubrique EDUCATION > simulateur de tarifs

Flashez le QR-code



Cet outil destiné exclusivement aux habitants de Franqueville-Saint-Pierre vous permet d'estimer les tarifs municipaux applicables à votre foyer selon votre quotient familial. Les tarifs sont donnés sous réserve de validation par les services municipaux lors de l'inscription.

Les modalités d'inscription pour les accueils de loisirs péri et extrascolaires, la restauration, le Club des Ados, les vacances... ont des dates de réservation bien définies.

- Péri-scolaire, Matin Repas Soir (annulation la veille avant 9h30)
- Mercredi annulation 7 jours minimum avant la date concernée
- Vacances - Calendrier prévisionnel communiqué à chaque rentrée scolaire - chaque période de réservation est fixée à 2 semaines et commencera à 10h00.

Pour les mercredis, ainsi que les accueils de loisirs pendant les vacances, un délai de priorité d'une semaine est mis en place pour les Franquevillais et les enfants scolarisés sur les écoles municipales de Franqueville-Saint-Pierre.

Cette priorité s'applique également aux Mesnillais souhaitant fréquenter le CDA.

Dates des vacances



Automne
du 19 octobre au 3 novembre



Hiver
du 8 au 23 février



Printemps
du 5 au 21 avril



Été
à partir du 5 juillet



Période de réservations



du 9 septembre 10h au
22 septembre 23h59

 16 septembre - 23h59



du 6 janvier 10h au
19 janvier 23h59

 12 janvier - 23h59



du 3 mars 10h au
16 mars 23h59

 10 mars - 23h59



du 22 avril 10h au
5 mai 23h59

 29 avril - 23h59



*priorités aux Franquevillais et
enfants scolarisés sur la commune*



Réalisation service communication de Franqueville-Saint-Pierre - août 2021 - crédits Freepik.com / abobe - ville de Franqueville-Saint-Pierre

